

Entretiens Chrétiens

Recueil d'études pratiques et exégétiques des paroles de Jésus

Yves I-Bing Cheng, M.D., M.A.

Basé sur une oeuvre du Pasteur Eric Chang

www.entretienschretiens.com

NE JUREZ PAS

Matthieu 5.33-37

Nous allons continuer notre étude des paroles de notre Seigneur Jésus en nous concentrant cette fois-ci sur le passage en Matthieu 5.33-37. Il s'agit d'un passage qui traite de l'épineuse question du serment. Le chrétien peut-il jurer? A-t-il la liberté de faire des déclarations sous serment? Voici ce que nous lisons.

Matthieu 5.33. Vous avez encore entendu qu'il a été dit aux anciens : Tu ne parjureras pas mais tu t'acquitteras envers le Seigneur de tes serments.

34 Mais moi, je vous dis de ne pas jurer : ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu,

35 ni par la terre, parce que c'est son marchepied, ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand roi.

36 Ne jure pas non plus par ta tête, car tu ne peux rendre blanc ou noir un seul cheveu.

37 Que votre parole soit oui, oui; non, non; ce qu'on y ajoute vient du malin.

Ne pas jurer?

Lorsque nous lisons ce passage, nous avons l'impression que le message est assez clair. Il semble que Jésus soit en train d'établir de nouvelles règles sur la question du serment. Il semble dire que selon les lois de l'AT, il était possible de jurer. Mais maintenant, selon les termes de la Nouvelle Alliance, Jésus abolit cette pratique et déclare qu'il ne faut plus jurer du tout, ni par le ciel, ni par Jérusalem. Que votre 'oui' soit un 'oui', et votre 'non', un 'non', et rien d'autre. N'utilisez pas un langage à double sens.

Certains croyants ont interprété ces paroles de Jésus au pied de la lettre. Pour eux, il n'est pas question de prêter serment, sous aucune condition. Même lorsqu'il s'agit de témoigner à la cour de justice, ils refusent catégoriquement de dire quoi que ce soit sous serment.

Je me demande si c'est vraiment ce que Jésus voulait enseigner. Dans ce passage, si Jésus voulait tout simplement dire, 'Je vous interdis de prêter serment', alors cela cause certains problèmes. Le croyant perspicace trouvera qu'il s'agit là d'une façon plutôt simpliste et aussi problématique d'interpréter la Parole de Dieu. J'aimerais vous montrer pourquoi une telle interprétation de ce passage présente plusieurs failles.

Les problèmes d'une interprétation littérale

Voici un premier problème. Si on a la conviction que Jésus veut interdire une action purement extérieure, alors il faut réaliser qu'il serait en train d'enseigner quelque chose qui va à l'encontre de

ses habitudes. Vous n'avez pas à connaître beaucoup de l'enseignement de Jésus pour vous apercevoir que les actions extérieures ne sont pas au centre de ses préoccupations spirituelles. Car Jésus sait très bien que n'importe qui peut cesser momentanément une action ou une habitude sans qu'il y ait eu un changement au niveau de son cœur. L'interdiction de prêter serment n'intervient qu'au niveau du comportement extérieur de la personne et n'agit pas nécessairement sur ses motivations. Et si vous connaissez Jésus, vous savez qu'il s'intéresse d'abord et avant tout au cœur de l'homme. Il désire que nous ayons un cœur juste, un cœur dont la pureté se manifeste dans nos actions.

Or si le Seigneur Jésus ne fait tout simplement que prohiber l'action de prêter serment sans toucher aux motivations, c'est un peu comme s'il venait d'ajouter une autre loi aux lois de l'AT. Aux interdictions que nous retrouvons dans les Dix Commandements par exemple, il vient d'en ajouter une autre : 'Tu ne jureras point.' Cette insistance sur des actions purement extérieures ne cadre pas avec la pensée que Jésus exprime dans l'ensemble de son enseignement.

Deuxièmement, en parlant des lois de l'AT, si Jésus voulait vraiment enseigner qu'il ne faut pas prêter serment, alors il vient d'abolir une portion de la loi puisque l'AT rapporte que c'était une pratique courante et acceptée par Dieu. Vous remarquerez par exemple que dans la législation mosaïque, on demandait à l'accusé de prêter serment, en prenant Dieu à témoin, pour prouver son innocence. Ainsi en Exode 22.9-10, on lit cette loi sur les dommages.

*Exode 22.9. Lorsqu'un homme donnera à garder à son prochain un âne, un bœuf, un agneau ou une bête quelconque qui meure, se casse un membre ou soit enlevé, sans que personne l'ait vu, 10 alors le **serment** (au nom) de l'Éternel interviendra entre les deux parties, qu'il n'a pas porté sur le bien de son prochain...*

Donc cette loi exigeait de l'accusé, dans le but de prouver son innocence, que celui-ci devait prêter serment au nom de Dieu. Jésus, en Matthieu 5.17, déclare qu'il n'est pas venu abolir la loi, mais plutôt l'accomplir. Or, quelques versets plus loin, on arrive à notre passage en Matthieu 5.33 où il dit, 'Ne jurez pas.' Si Jésus affirmait dans ce verset qu'il ne faut plus prêter serment, alors il serait en train de se contredire et de s'opposer à une pratique reconnue de l'AT.

Il y a un troisième problème. La Bible nous dit que Dieu lui-même a prêté serment! L'auteur aux Hébreux écrit en Hébreux 6.13, *Lorsque Dieu fit la promesse à Abraham, ne pouvant jurer par un plus grand que lui, il jura par lui-même.* Même Dieu pouvait prononcer un serment quand il faisait une promesse. Un rapide survol de l'AT vous fera voir que plusieurs hommes de Dieu ont juré en toute légitimité. Abraham, Jacob, Néhémie, Élisée, pour n'en nommer que quelques-uns, tous ces hommes ont prononcé un serment à un moment donné dans leur vie. Cette pratique se voit aussi dans le NT. Paul en est un autre qui a juré en invoquant le nom du Seigneur. Ainsi, par exemple, en 2Corinthiens 1.23, l'apôtre Paul dit, *Or je prends Dieu à témoin sur mon âme que je dis la vérité.* Pour attester qu'il disait la vérité, Paul a juré en invoquant le nom de Dieu. Ne souvient-il pas de l'enseignement de Jésus quand il a dit, *Mais moi, je vous dis de ne pas jurer?*

Jurer sur la base d'une autorité spirituelle

Tout cela étant dit, essayons maintenant de comprendre Jésus. Comment devons-nous interpréter ses paroles? Tout d'abord, relisons les vv. 34-36.

Matthieu 5.34. Mais moi je vous dis de ne pas jurer : ni par le ciel, parce que c'est le trône de Dieu, 35 ni par la terre, parce que c'est son marchepied, ni par Jérusalem, parce que c'est la ville du grand roi. 36 Ne jure pas non plus par ta tête, car tu ne peux rendre blanc ou noir un seul cheveu.

Cette dernière phrase, le v. 36, signifie que vous n'avez aucun contrôle sur le vieillissement de votre corps. À mesure que vous avancez en âge, votre corps se détériore et vous n'avez aucun contrôle

là-dessus. ...*car tu ne peux rendre blanc ou noir un seul cheveu*. C'est Dieu qui est au contrôle. En matière de vie, tout repose entre les mains de Dieu. Ainsi, vous n'avez pas le droit de jurer puisque vous ne possédez pas la puissance pour remplir ce que vous promettez. Vous dépendez totalement de la volonté de Dieu pour accomplir quelle que promesse que ce soit.

Lorsque nous reconnaissons cette vérité, nous devons aussi reconnaître que Dieu, sur la base de ce principe, a le droit de jurer. Car lorsqu'il jure par Jérusalem, il jure par ce qui lui appartient. C'est la cité de Dieu. S'il jure par la terre, il jure par son propre marchepied. S'il jure par le ciel, il jure à nouveau par ce qui lui appartient. C'est le trône de Dieu. Et s'il jure par la tête, la Bible nous dit que Dieu a la puissance de rendre blanc ou noir chaque cheveu de notre tête. Tous ces exemples nous montrent une chose : Dieu est tout-puissant. Il a une autorité absolue sur tout l'univers. C'est pourquoi Dieu a le droit de jurer.

Si on continue à appliquer ce principe biblique, il en découle qu'un serviteur de Dieu peut aussi jurer puisque la Bible reconnaît son autorité spirituelle. Un serviteur de Dieu agit sur la base de l'autorité de l'Éternel. Il possède l'autorité d'agir au nom de Dieu. Jésus parle justement de cette autorité qu'il confère au serviteur de Dieu en Matthieu 16.19 quand il dit à ses disciples, *Je te donnerai les clefs du royaume des cieux : ce que tu lieras sur la terre sera lié dans les cieux, et ce que tu délieras sur la terre sera délié dans les cieux*. À titre d'ambassadeur de Christ, le chrétien possède l'autorité d'agir au nom de Dieu. Si nous mettons tout cela dans le contexte de notre passage, ceci signifie que vous avez le droit, en tant que disciples de Christ, de jurer lorsque vous agissez au nom de l'Éternel, celui-là même qui possède l'autorité suprême de jurer.

La règle et l'exception

Revenons à notre question initiale. Après avoir discuté assez longuement de ce principe d'autorité spirituelle, nous réalisons qu'après tout, le chrétien peut jurer. Mais Jésus dit au v. 34, ...*je vous dis de ne pas jurer du tout*. Il semble que nous sommes en présence d'une flagrante contradiction biblique. Est-ce qu'on peut jurer ou non? Force nous est de constater que l'interprétation des paroles de Jésus représente parfois tout un défi.

Essayons maintenant de trouver une explication cohérente. L'interdiction de jurer est une règle générale, et non pas un commandement absolu. Vous pouvez comparer cela aux lumières qui contrôlent la circulation routière. Lorsque la lumière est rouge, il faut s'arrêter. Tout le monde s'est entendu là-dessus. Il s'agit d'un règlement général et non pas absolu. Ce règlement n'est pas absolu car il y a des circonstances exceptionnelles qui peuvent survenir et qui nous forcent à agir autrement.

Supposons que vous êtes dans votre voiture. Vous vous êtes arrêtés à une intersection parce que la lumière était rouge. Vous attendez que la lumière devienne verte. Puis, tout à coup, vous entendez le bruit d'une sirène qui s'approche de vous. Une ambulance, transportant un malade dans un état critique, se place derrière vous et vous demande de lui céder immédiatement le chemin. Que faites-vous? Allez-vous continuer à attendre un autre 30 ou 60 secondes jusqu'à ce que la lumière change de couleur? Bien sûr que non! Vous avez tous vécu cette expérience, j'en suis sûr. Dans une situation exceptionnelle d'urgence, vous avez la permission de traverser prudemment une intersection sur une lumière rouge afin de laisser passer une ambulance qui doit se rendre au plus vite à l'hôpital. La police ne pourra pas vous flanquer une contravention puisque vous étiez dans l'obligation de donner la priorité à l'ambulance.

Le même raisonnement peut s'appliquer sur la question du serment. La règle générale est de ne pas jurer. Mais il ne s'agit pas d'un règlement absolu. Certaines circonstances peuvent nous amener à faire une exception à cette règle. Ainsi, cela peut s'avérer nécessaire afin d'assurer le bien-être d'un individu, ou encore, pour protéger en toute justice les intérêts d'une communauté. Si, dans l'intérêt de la vérité, la cour de justice vous demande de prêter serment, vous avez certainement la liberté d'acquiescer à cette demande. Vous pouvez alors jurer, en toute tranquillité d'esprit, que vous allez

dire toute la vérité. On ne pourra pas vous accuser d'avoir transgressé l'enseignement de Jésus. Donc, comme règle générale, ne jurez pas. Mais reconnaissez aussi la possibilité que cela soit nécessaire dans certaines situations d'exception, particulièrement celles où la vérité doit être défendue. Dans ces cas-là, vous pouvez jurer en toute bonne conscience.

Dire en double

J'aimerais maintenant attirer votre attention sur le dernier verset de ce passage, le v. 37. Je vais le relire dans la version de Louis Segond qui nous donne une traduction littérale du texte grec. Vous allez voir pourquoi une telle traduction va nous aider à vraiment comprendre la pensée de Jésus. Matthieu 5.37 se lit comme suit.

Matthieu 5.37. Que votre parole soit oui, oui, non, non; ce qu'on y ajoute vient du malin.

Cette phrase ne se conforme pas nécessairement aux règles usuelles de la grammaire française. *Que votre parole soit oui, oui, non, non...* Prenez bien note du double 'oui' et du double 'non'. Cette observation est importante, même si leur présence semble donner une phrase plutôt boiteuse. Pour en dégager la signification, il faut connaître la tradition rabbinique. Nous devons nous rappeler que Jésus s'adressait à un auditoire juif. Il enseignait en fonction de ce qu'un juif pouvait comprendre avec ce que la société juive lui avait inculqué. Or tout juif savait que lorsqu'on prononçait un double 'oui' et un double 'non', les rabbins enseignaient que c'est l'équivalent de prêter un serment. Si vous dites un simple 'oui', il n'est aucunement question de serment. Mais si vous dites 'oui, oui', un double 'oui', alors vous devez savoir que vous venez de vous engager dans une déclaration faite sous serment. En effet, les juifs reconnaissaient le double 'oui' et le double 'non' comme étant une affirmation solennelle faite sous serment.

Mais ne trouvez-vous pas cela plutôt étrange? Jésus nous commandait, au v. 34, de ne pas jurer. Et maintenant, au v. 37, il semble nous demander de tout dire sous serment. *Que votre parole soit oui, oui, non, non.* Double 'oui', double 'non'. Que tout ce que vous affirmez soit fait sous serment. À quoi Jésus veut-il en venir exactement? Intrigant, n'est-ce pas?

Nous avons vu précédemment qu'en disant, *Ne jurez point du tout*, Jésus ne formulait pas un commandement absolu. Il s'agit plutôt d'une règle générale. Maintenant, il va approfondir son enseignement. Il nous dit, 'Ne jurez pas du tout, mais que tout ce que vous dites soit dit comme si l'auriez fait sous serment.' En d'autres mots, que toute parole qui sort de votre bouche soit aussi vraie que si vous l'aviez prononcée sous serment. Nous touchons ici au cœur de l'enseignement de Jésus. Ce passage porte sur la véracité de la vie du chrétien. Le Seigneur Jésus est en train de nous dire que le chrétien doit faire en sorte que tout ce qu'il dit soit aussi fiable qu'une promesse faite sous serment. Lorsque le chrétien parle, il ne dit que la vérité, toute la vérité, et rien que la vérité. Chaque parole que vous dites doit être exprimée avec la même authenticité qu'une déclaration faite sous la foi d'un serment.

L'obligation d'obéir à la vérité

Si vous comprenez bien ce principe, vous allez aussi reconnaître que la vérité vous lie à un engagement personnel de la même nature qu'une promesse faite sous serment. N'allez pas penser que vous n'êtes pas dans l'obligation de faire quelque chose parce que cela n'a pas été dit sous serment. Le Seigneur Jésus nous enseigne que la vérité fait toujours appel à un engagement de notre part. Nous sommes liés par les obligations que dicte la vérité. Car la vérité, tout comme le serment, nous oblige à respecter nos obligations.

Ceci signifie que si une chose est vraie, vous êtes alors tenus de la suivre et de l'exécuter. La Bible nous dit qu'il ne suffit pas de croire à la vérité. Il faut aussi obéir à la vérité. Romains 2.8 et

Galates 5.7 sont deux versets qui parlent ‘d’obéir à la vérité.’ Si vous affirmez que vous êtes un disciple de Jésus, alors vous êtes dans l’obligation spirituelle d’obéir à la vérité que la Parole de Dieu nous révèle. La foi prend racine dans la vérité, une vérité à laquelle on croit et qu’on obéit.

Mentir en ajoutant à la vérité

Regardons maintenant la deuxième partie du v. 37. Le Seigneur Jésus affirme que tout ce nous ajoutons à la vérité vient du malin. Remarquez qu’il n’a pas dit, ‘Tout ce qui est contraire à la vérité vient du malin’, mais plutôt, ‘Tout ce qui s’ajoute à la vérité provient du diable.’ Voici ce que Jésus veut souligner. Un mensonge ne se présente pas toujours sous l’aspect d’une flagrante tromperie. Un mensonge peut certainement contenir des éléments de vérité. Le problème, c’est qu’on a ajouté certaines impuretés à la vérité. La vérité devient un mensonge lorsqu’elle est mélangée avec des demi-vérités. Commencez-vous à apprécier la perfection de l’enseignement de Jésus? Il nous enseigne de ne rien ajouter à la vérité, car si vous cherchez à étirer la vérité, tout ce qui aura été dit deviendra par la force des choses un mensonge. Et il nous rappelle que cela ne provenir que du diable.

Vous savez, la meilleure façon de dire un mensonge, c’est de ne rapporter qu’une partie de la vérité. Personne ne vous croira si la tromperie est trop évidente. Mais vous risquez d’avoir plus de succès avec un mensonge partiel puisqu’il contient des éléments de vérité que les gens reconnaîtront comme étant véridiques. C’est en jouant sur cet aspect que les hérésies ont parfois fait une certaine percée dans la pensée chrétienne. On vous montre une partie de la vérité pour tenter de vous convaincre, mais on prend soin de ne pas tout dire. Et le Seigneur Jésus nous dit que lorsque nous parlons, nous devons faire preuve d’une véracité absolue. Autrement, c’est comme si nous avions fait un pacte avec le diable.

Une question d’authenticité

J’espère que vous commencez à discerner le thème principal de ce passage. Tout tourne autour de la question de l’authenticité. Si vous voulez faire l’expérience de la puissance spirituelle et bénéficier des bénédictions divines, vous devez mettre en pratique ce principe biblique, i.e. être authentique dans tout ce vous dites et tout ce que vous faites. Si vous recherchez la perfection dans la vie chrétienne, vous ne commettrez pas d’erreur en cherchant à être parfait sur le plan de l’authenticité de votre personne.

Cela veut dire que lorsque vous vous approchez de Dieu, vous le faites en toute honnêteté et sincérité. Vous parlez à Dieu avec franchise. N’essayez pas de lui donner l’impression que tout va bien quand, en réalité, vous êtes en colère, vous êtes déprimés, ou encore vous êtes confus. Il ne sera pas embarrassé! Dieu est notre Père céleste. Il désire que nous partagions tout avec lui d’un cœur sincère. Prenez l’exemple des prophètes. Je pense à Habakuk par exemple. Le prophète Habakuk portait un lourd fardeau sur son cœur. Il était intrigué par ce qu’il observait autour de lui et il avait beaucoup de questions qu’il voulait poser à Dieu. Pourquoi les méchants sont-ils si prospères au milieu du peuple de Dieu? Pourquoi les justes sont-ils soumis à tant de problèmes? Pourquoi Dieu n’intervient-il pas devant toute cette violence et toute cette injustice? Dieu ne tarda pas à répondre aux questions d’Habakuk car il apprécie l’honnêteté d’un homme.

Si nous désirons grandir dans la vie chrétienne, nous devons apprendre à faire preuve d’une authenticité absolue. Ceci est vrai tant dans notre relation avec Dieu que dans nos relations interpersonnelles. Nous devons savoir communiquer avec les autres en toute franchise. Vous savez, nous avons une tendance naturelle à nous cacher des autres. Nous avons souvent l’impression de ne pas avoir la possibilité d’exprimer la vérité. Et chacun a ses raisons personnelles. Alors nous commençons à jouer au jeu de la politique avec nos semblables. Nous prenons soin de garder nos distances pour éviter qu’on nous fasse du mal.

Dieu ne peut pas agir en nous lorsque nous affichons une telle attitude. Les prétextes ne peuvent faire autrement que de détruire les relations. Si Dieu est pour transformer son église, l'authenticité doit caractériser la communication entre les membres de la communauté chrétienne. Car lorsque nous partageons la vérité, lorsque nous exprimons avec amour et sincérité nos pensées et nos sentiments, nous permettons aux gens de s'approcher de nous. Et à mesure que nous grandissons ensemble, en maturité et en unité d'esprit, la vérité va inévitablement être partagée entre nous.

Cela ne veut pas dire que nous avons le loisir de dire n'importe quoi, à n'importe qui et en tout temps. L'idée principale n'est pas d'exprimer tout ce qui nous passe par la tête. Paul écrit en Colossiens 4.6, *Que votre parole soit toujours accompagnée de grâce, assaisonnée de sel, afin que vous sachiez comment il faut répondre à chacun.* Nos propos doivent être tout à fait véridiques, remplis de grâce, et appropriée à la personne à qui nous nous adressons. C'est de cette façon que nous pourrions grandir ensemble dans l'intimité.

Éviter le parjure

Dans ce passage sur le serment, Jésus commente ni plus ni moins le Troisième Commandement des Dix Commandements. Je vous rappelle le Troisième Commandement de Dieu. *Tu ne prendras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain...* (Exode 20.7). Ce commandement apporte une autre dimension à notre passage. Car voyez-vous, ce n'est pas seulement une affaire de jurer avec la bouche. C'est aussi une question de jurer avec la vie. Sachez qu'en s'identifiant comme étant un chrétien, vous avez, par le fait même, pris le nom de Dieu en l'appliquant sur votre vie. Et le Troisième Commandement dit, *Tu ne prendras point le nom de l'Éternel, ton Dieu, en vain*, i.e. de façon trompeuse, d'une façon qui soit indigne du nom de Dieu. Partout où vous aurez déclaré que vous êtes un disciple de Christ, on vous considérera comme étant un ambassadeur de Dieu. Vous prenez le nom de l'Éternel votre Dieu par tout ce que vous faites dans votre vie, et tout ce que vous dites avec votre bouche. Si votre conduite ou votre langage ne rend pas justice à la sainteté de Dieu, alors vous venez de prendre le nom de l'Éternel en vain. En d'autres mots, vous avez commis ce qu'on appelle un parjure.

C'est soit la vérité, soit le parjure. Si vous reniez Dieu par une conduite qui va à l'encontre de sa Parole, vous êtes alors coupables de parjure. Vous avez violé votre serment d'allégeance à Dieu car en faisant de Dieu votre Maître, vous vous êtes engagés à promouvoir la vérité. Par cet engagement, vous aviez l'obligation de vivre par la vérité, d'obéir à la vérité. Personne n'a le droit de prendre le nom de Christ s'il n'est pas disposé à obéir à la vérité. Ou bien vous établissez votre vie sur la vérité, ou alors ne prenez pas le nom de Dieu. Ne dites pas que vous êtes chrétiens.

Dieu ne demande pas à ce que nous soyons sans faute dans notre conduite. Une vie sans péché n'est pas à la portée de l'homme en ce moment. Mais Dieu s'attend à la perfection dans notre engagement à la vérité. Être parfaits dans notre authenticité. Cela signifie que nous démontrons une parfaite honnêteté envers Dieu, envers nos semblables et envers nous-mêmes.

Exemples d'intégrité

Le roi David n'a pas mené une vie sans péché, comme vous le savez. Mais c'était un homme avec un caractère authentique. Quand il a péché, il n'a pas cherché à trouver des prétextes (Psaume 51). Il ne s'est pas défendu. Il n'a pas inventé d'excuses. Il s'est avancé devant Dieu en disant, 'O, Seigneur, j'ai péché. Mon sort est entre tes mains. Fais de moi ce que tu penses être juste. Et si c'était possible, Seigneur, ne me rejette pas complètement. Je t'ai désobéi et je n'ai rien d'autre à t'offrir que la sincérité de mon cœur.' Si vous manifestez cette disposition à reconnaître la vérité, si vous vous engagez à empêcher le mensonge de prendre place dans votre vie, dans votre pensée et dans votre comportement, alors vous deviendrez un homme et une femme de Dieu.

Pensez à la parabole du pharisien et du collecteur d'impôts. Savez-vous pourquoi le collecteur d'impôts a été pardonné? Parce qu'il s'était montré d'une honnêteté absolue sur lui-même. Dans sa prière, il a dit à Dieu, 'Seigneur, aie pitié de moi, pécheur que je suis. Je n'ai aucune excuse à t'offrir. Je n'ai aucune justice à te montrer. Je m'avance devant toi tel que je suis, sans prétendre être meilleur que je suis. Je suis un pécheur, mais s'il te plaît, accepte-moi.'

Le souci de la vérité et ses bénéfices

Si vous faites preuve d'une telle transparence, non seulement Dieu vous pardonnera, mais il vous protégera du péché. Nous éprouvons parfois des moments de faiblesse où nous succombons aux sollicitations du péché. Mais Dieu peut nous protéger de ces défaillances spirituelles si nous nous engageons à aimer la vérité. En Genèse 20.5-6, nous lisons que Dieu est intervenu auprès d'Abimélek en l'empêchant de pécher contre le Seigneur à cause de l'intégrité de son cœur. Dieu dit à Abimélek dans un rêve, Je sais bien, moi aussi, que tu avais un cœur intègre quand tu as fait cela : aussi t'ai-je moi-même empêché de pécher contre moi. C'est pourquoi je n'ai pas permis que tu la touches. En d'autres mots, Dieu disait à travers ce songe, 'Parce que tu as agi avec un cœur intègre, en toute bonne conscience, je t'ai retenu de commettre une faute contre moi.' Et Dieu nous accordera la même protection si, comme Abimélek, nous agissons avec un cœur sincère.

C'est aussi avec un cœur pur que nous parvenons à connaître les révélations de Dieu et à voir les merveilles de sa sagesse. Plusieurs personnes disent, 'Je lis la Bible mais je n'arrive pas à la comprendre.' Laissez-moi vous dire ce secret. Comprendre la Bible n'est pas une question d'intelligence. Tout se passe au niveau du fond de votre cœur. Apprenez d'abord à vivre avec sincérité et transparence dans votre relation avec Dieu et vous allez constater que votre compréhension de sa Parole deviendra de plus en plus claire. Au Psaume 51.6, David dit à Dieu, *Tu prends plaisir à la vérité dans le fond du cœur : au plus secret de moi-même, fais-moi connaître la sagesse.* Les merveilles de la sagesse de Dieu se révèlent à ceux en qui Dieu trouve un cœur sincère, un cœur qui recherche constamment la vérité.

Je rêve d'une église caractérisée par l'authenticité des relations entre les frères et les sœurs. Savez-vous ce qui risque d'arriver avec une telle condition? Lorsque la vérité constitue une priorité dans la vie de l'église, alors cette église dégagera une influence déterminante que le monde ne pourra ignorer. Un homme intègre, tant dans son comportement que dans son langage, passe rarement inaperçu. Notre société remarque de tels individus parce qu'ils ne sont pas comme les autres. On les remarque non pas parce qu'ils sont constamment en train de parler de Dieu ou de leur prêcher la Bible. On les remarque surtout par la sincérité de la vie qu'il mène. C'est une vie qui porte la marque de Dieu. Lorsque la vérité est en nous, nous devenons une lumière dans le monde. Et lorsque le monde voit cette lumière briller dans notre vie, les gens voudront s'approcher de cette lumière. Alors ils feront connaissance avec Dieu parce qu'ils se rendront compte que la source de cette lumière provient de Dieu.